

1. Record Nr.	UNINA9910279737603321
Autore	Porret Michel
Titolo	Sur la scene du crime : pratique penale, enquête et expertises judiciaires à Genève (XVIIIe-XIXe siècle) // Michel Porret
Pubbl/distr/stampa	Presses de l'Université de Montréal, 2008 [Montreal, Quebec] : , : Les Presses de l'Université de Montréal, , 2008 ©2008
ISBN	9791036503771 9782760625181 2760625184
Edizione	[1st ed.]
Descrizione fisica	1 online resource (298 p.)
Collana	Socius
Disciplina	345.494052
Soggetti	Criminal investigation - Switzerland - Geneva - History Crime scenes - Switzerland - Geneva - History Forensic sciences - Switzerland - Geneva - History Evidence, Expert - Switzerland - Geneva - History
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Traduction de: <i>Sul luogo del delitto.</i>
Nota di bibliografia	Comprend des ref. bibliogr. et un index.
Nota di contenuto	Introduction : La justice entre magistrats et experts -- Première partie : Les circonstances du crime -- Magie et superstitions : le "menu peuple" abuse -- Enrolement de mercenaires : l'Etat défie -- Vol domestique : le maître trompe -- Rapt de séduction : la jeune fille mal gardée -- Deuxième partie : Edition-combustion -- La police de la librairie -- Expertises typographico-legales -- Le livre obscene -- Troisième partie : Le corps en preuve -- Magistrats et experts : le paradigme médico-judiciaire -- Crimes sexuels : le corps outrage -- Sur le théâtre du suicide -- Sur la scène de noyade -- Topographie judiciaire : l'état des lieux du crime -- Le crime de Coutance : la scène du quadruple égorgement maternel -- Conclusion : la transition judiciaire des Lumières -- Notice.
Sommario/riassunto	Comment peut-on passer d'une justice arbitraire à une justice rationnelle ? Voilà une des questions que se sont posées, au XVIII ^e siècle, ceux que l'on appelle aujourd'hui les Philosophes. Leur volonté générale de réforme de la société et de ses institutions s'accompagnait

d'une réflexion sur le crime et sa gestion. La ville de Genève a été un des laboratoires de cette réflexion. Michel Porret montre que ce projet de réforme judiciaire suppose une chose essentielle : pour qu'une justice plus rationnelle soit possible, il faut « qualifier » le crime, en établir les « circonstances », atténuantes ou aggravantes. Ce sera à l'expert de le faire. À partir du siècle des Lumières, on le convoquera sans cesse sur la scène du crime. Qu'il s'agisse de tromperie, de commerce du livre dangereux, de viol, de suicide ou de mort violente, l'expert est partout. Mais comment saisir son rôle ? Les archives judiciaires genevoises regorgent de récits par lesquels on assiste à la transformation de la façon de rendre la justice à la fin de l'Ancien Régime. Elles révèlent aussi la détresse des petites gens devant les drames dont ils sont victimes. Mêlées à celle des experts et des théoriciens du droit, c'est leurs voix que Michel Porret fait enfin entendre.
